

Délibération CA 2017/05/23 – 1

Point 2 de l'Ordre du Jour :

DÉLÉGATION D'ATTRIBUTIONS du CONSEIL D'ADMINISTRATION au PRÉSIDENT*Document transmis aux Administrateurs*

★ ANNEXE 1

Délibération :

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité la délégation d'attributions du Conseil d'Administration au Président ainsi que le seuil en dessous duquel le Conseil d'Administration est réputé proposer au Président l'admission en non-valeur ou en remise gracieuse de certaines créances détenues par l'Université de Lorraine.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	29
Présents	25
Représentés	4
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de voix POUR	29
Nombre de voix CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	0

Fait le 23 mai 2017

Le Président
Pierre MUTZENHARDT

- Transmis au Recteur Chancelier le **29 MAI 2017**